

Propreté de Paris : majorité et opposition s'accordent sur 45 propositions

Pendant près d'un an, les élus parisiens de la majorité et de l'opposition ont travaillé ensemble sur les problématiques de propreté. Cette démarche collective aboutit à 45 propositions qui seront présentées lundi au Conseil de Paris.

Depuis 2014, Paris a renforcé ses investissements dans le domaine de la propreté. Plus de 250 postes d'éboueurs supplémentaires ont été créés – 585 depuis 2001 – et leurs équipements ont été considérablement modernisés. En 2018, ce sont ainsi 170 nouvelles laveuses et aspiratrices de rues qui seront déployées.

Un travail collectif des élus parisiens

Pour renforcer encore cette dynamique, une mission d'information et d'évaluation sur la politique de propreté a été créée il y a un an, sous l'égide de la Maire de Paris et associant tous les groupes politiques, de la majorité comme de l'opposition. Co-animée par les maires d'arrondissement Florence Berthout (LR) et Eric Lejoindre (PS), cette mission aboutit aujourd'hui à un rapport doté de 45 propositions, adopté à l'unanimité par les membres de la mission. Ce diagnostic partagé sur la politique de propreté sera débattu lundi au Conseil de Paris.

Les Parisiens formulent des propositions

Deux démarches complémentaires seront également présentées : un avis du Conseil Parisien de la Jeunesse et un rapport issus de sept conférences citoyennes. Ces dernières, composées d'un panel de 105 Parisiens représentatifs et formés, ont donné lieu à cinq mois de travail et à plusieurs dizaines d'auditions d'expert. Elles se traduisent par 63 mesures concrètes proposées directement par les habitants.

Des mesures bientôt mises en œuvre

Sur la base de cette large concertation, de nouvelles mesures pour la propreté de Paris vont prochainement entrer en vigueur, notamment :

- La création dans chaque arrondissement de Comités citoyens qui auront un rôle de vigie de la propreté dans les quartiers et de sensibilisation des usagers de l'espace public ;
- Le déploiement de nouvelles poubelles de rue, dotées d'une plus grande capacité et au sac plastique mieux protégé ;
- La création d'équipes mobiles d'intervention rapide dans les arrondissements ;
- L'extension des horaires saisonnier de balayage en soirée (1er juin - 1er octobre) ;
- La mise en œuvre d'un dispositif « Tous mobilisés » pour les quartiers confrontés à d'importantes dérégulations de l'espace public ;
- La signature d'une Charte de la propreté, avec la Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) ;
- L'accroissement de l'offre de toilettes publiques ;
- La création des équipes transverses pour la propreté (DPE – DEVE – DVD).

[Télécharger le rapport des élus parisiens sur la propreté](#)

Contact presse : Chloé Humpich / presse@paris.fr / 01.42.76.69.23